



Conseil général de la Sarthe

**GROUPE DES ÉLUS DE GAUCHE
ET REPUBLICAINS**

Monsieur Jean-Marie GEVEAUX
Président du Conseil Général de la Sarthe
Hôtel du Département
72072 LE MANS

N/Réf. : CC/EL/13//03-39

Le Mans, le 20 mars 2013

Monsieur le Président,

Récemment informés du déménagement des services de la Solidarité départementale de nos cantons sur le site industriel du Panorama, nous souhaitons vous faire part de notre opposition à ce projet.

Notre opposition à votre décision se fonde sur trois séries d'arguments :

■ **L'absence de concertation avec les élus, le personnel et les usagers**

Tout d'abord, nous regrettons fortement l'absence totale d'information et de concertation avec les élus concernés que vous n'avez jamais daigné informer de votre décision alors même que nous représentons légitimement ce territoire et ses habitants. Cette absence de concertation témoigne du mépris profond dans lequel vous tenez les élus de la minorité départementale et à travers eux les territoires que nous représentons.

Nous avons pu constater qu'il en était de même pour les personnels du Conseil général puisque ces derniers ont été informés début décembre du projet de transfert de leurs services en dehors des quartiers. Ils n'ont pu visiter leur futur lieu de travail que le 12 mars pour un déménagement à la fin du mois. A aucun moment ils n'ont été consultés sur les conditions matérielles nécessaires pour accomplir leurs missions respectives et différentes, ni même informés de l'avancement du dossier qui a finalement été géré comme une question administrative et immobilière et non comme une question sociale.

Il semble également que les usagers aient été également complètement oubliés dans l'information puisqu'ils doivent se contenter d'un simple flyer annonçant la fermeture des locaux et le transfert dans la zone du Panorama sans aucune autre explication sur les nouvelles modalités d'accueil et la localisation des nouveaux locaux (pas de plan, pas de référence à la station de tramway la plus proche).

■ **Une localisation totalement inadaptée**

Actuellement les trois sites sont implantés au cœur des quartiers et adaptés à l'accueil de tous les publics et services : personnes en démarche d'insertion, demandeurs d'emploi, personnes âgées, personnes handicapées, PMI, protection de l'enfance, familles et aussi tous ceux qui sont en grande précarité et se présentent parfois spontanément sans avoir à beaucoup se déplacer.

Décider de supprimer cette proximité et ouvrir une antenne sociale dans une zone commerciale et industrielle au-delà des quartiers de vie va créer de nouvelles difficultés à bon nombre d'usagers. En effet, parmi les usagers les plus en difficultés, certains ne quittent jamais leur quartier et beaucoup hésiteront à se déplacer.

En ce qui concerne en particulier le service de Protection de l'enfance, les parents peuvent parfois disposer d'une heure à l'extérieur avec leur(s) enfant(s). Où pourront-ils aller en si peu de temps ? Pas de jardin, pas d'espaces verts avec des jeux, pas de boulangerie pour acheter un goûter ...

Ce choix de localiser les services de la Solidarité départementale au sein d'une zone commerciale et industrielle témoigne – comme dans de nombreux cantons ces dernières années – de la volonté d'éloigner les usagers des services publics départementaux. Que devons-nous comprendre ? S'agit-il d'un moyen pour diminuer les sollicitations des personnes les plus en difficultés ?

■ Des locaux qui ne répondent pas aux exigences du travail social

Jusqu'à ce jour, les personnels ont aménagé leurs bureaux respectifs et salles d'accueil en fonction des besoins nécessaires à l'accueil et à l'écoute des publics. Leur organisation collective permet de pouvoir répondre spontanément aux appels, aux demandes de rencontres d'urgence.

Dans les nouveaux locaux, les bureaux seront banalisés et ne permettront pas de recevoir le public avec souplesse. L'ensemble des entretiens se dérouleront dans l'une des quatre salles dont la gestion sera planifiée, informatisée sans aucune possibilité de recevoir une personne à l'improviste. Lors de visites à domicile il ne sera plus possible de donner un rendez-vous sur place mais renvoyer plus tard une convocation.

En plus de la réduction de l'espace et des bureaux, il semblerait aussi que l'isolation phonique ne soit pas prise en compte de même que la confidentialité car les personnes devront passer dans un couloir traversant des bureaux vitrés occupés par des entreprises commerciales.

Les bureaux se situent sur plusieurs niveaux mais sans ascenseur ce qui est anormal pour un établissement recevant du public et qui plus est un service social (personnes âgées, personnes handicapées, familles avec de jeunes enfants ...).

Que dire de la qualité de l'accueil où une borne distribuera des tickets venant compléter la déshumanisation du service ?

Le choix que vous avez fait risque clairement de susciter un fort mécontentement des usagers et d'augmenter les tensions que vous avez cherché à fuir en délocalisant les services dans une zone industrielle.

*

**

En notre qualité de Conseillers généraux et en particulier des quartiers sud nous sommes particulièrement choqués d'une telle décision à laquelle nous n'avons pas été associés. Interrogés lors de permanences ou rencontres, il est bien difficile de rappeler les propos que vous teniez en séance de décembre 2013 : « *Dans le domaine de la solidarité, le Conseil général poursuivra la modernisation de ses services sociaux avec la volonté d'améliorer l'accompagnement des Sarthois en misant sur la proximité* ». Au sens propre la proximité étant le voisinage immédiat dans l'espace et le temps...

Nous constatons une dégradation du service aux usagers par la réduction des lieux, des locaux, de la présence, de la relation humaine ... Moderniser signifie rajeunir, s'adapter au temps présent, à l'évolution de la société avec aussi l'idée d'être novateur. Ce n'est pas un bâtiment industriel, récent

certes, qui va donner une image renouvelée des services de la Solidarité départementale du Conseil général.

Mis devant le fait accompli, nous considérons que votre décision est un non-sens allant contre les intérêts des habitants que nous représentons. Nous n'avons d'autres choix que de prendre acte de votre décision tout en vous informant que nous allons rester très vigilants sur les conditions d'accueil de nos concitoyens au sein des services de la Solidarité départementale. Nous n'hésiterons pas à vous alerter régulièrement sur l'ensemble des dysfonctionnements qui ne manqueront pas de se produire.

Enfin, nous serons très attentifs aux éventuelles pressions ou représailles sur les agents de la Solidarité départementale qui ont accepté de nous rencontrer et nous faire part de leurs doutes et leurs craintes sur les conséquences de ce choix politique totalement absurde.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos salutations les meilleures.



André LANGEVIN

Les Conseillers généraux



Christophe COUNIL



Jean-Luc FONTAINE